

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
HEBDOMADAIRE CORSE
D'INFORMATIONS

AJACCIO

COMMERÇANT EN CENTRE-VILLE: UN SACERDOCE?

P4 À 6



Photo Roselyne Beretti



LINGUA
GIOCANTAGGI, GIANNATALAGGI,
NOMS «DISPARUS»
P13

ÉDITO P2 • OPINIONS P3

AGENDA P14 • CARNETS DE BORD P15

KAMPÀ P16

ANNONCES LÉGALES P7

1,75€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

À LA UNE

OPINIONS

P3

ÉCONOMIE

**COMMERÇANT EN CENTRE-VILLE:
UN SACERDOCE?**

P4 À 6

LINGUA **LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI**

P13

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P14

CARNETS DE BORD

P15

KAMPÀ

P16

ANNONCES LÉGALES

P7



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

DIRECTION RÉDACTION

Membre du SPHR
et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli : 06 86 69 70 99
pa@aurelli.com

Directeur délégué :

Jérôme Fabro-Aurelli : 06 75 12 93 47
jfa@aurelli.com

Chef d'édition

Elisabeth Milleliri : 06 44 88 69 40
informateur.corse@orange.fr

1^{er} secrétaire de rédaction

Eric Patris : 06 44 88 66 33
eric.patris-sra@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu
20600 BASTIA

Secrétariat

Bernadette Benazzi : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36
gestion@corsicapress-editions.fr

ANNONCES LÉGALES

Albert Tapiero : 04 95 32 89 92
al-informateurcorse@orange.fr

ABONNEMENTS

Abderrahim Benyoucef : 04 95 32 89 97
icn-abonnement@orange.fr

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS

au capital social de 25 000 €
114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu
20600 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40

Société locataire-gérante des titres et marques
Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLO.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009
Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Ùn si pò guarì

Avemu principiatu l'annu ammintendu u drama dittu di u «Lamparo» in Aiaciu, incù a morti di Pierre Louis Giorgi chì hà adduluratu l'isula sana. Era impussibili di pinsà chì dui settimane dopu, a Corsica avia da essa torna turmintata da atti criminali. Prima, un omu hè statu tombu in Oletta, suminendu un dolu novu inde parechji famigli. Eppo, dui fochi ani distruttu bè matiriali. In Corsica Suttana, sò trè caselli stallati inde u camping chì apparteni à u merri di Zonza chì sò stati tocchi da i fiari. In Cismonti, hè un cummerciu storicu di a cità di Bastia, Le Café de la Paix, chì hà brusgiatu. In un cumunicatu di stampa, u partitu Femu a Corsica hà dinunziatu issi sfarenti fatti viulenti chì creani inde a «sucità un ambienti di prissioni è d'angoscia insuppurtevu». Bisognu c'hè di prumova una Corsica «di u travagliu, di a prubità è di a paci». L'autunumisti contani d'impignassi inde tutti l'iniziativi pà custruisca un prisenti è un avvena appaiatu è sirenu, soprattuttu pà a ghjuventù. Femu hà annunziatu ch'ellu s'avvicinaria à tutti i forzi pulitichi, assuciativi è sindacali pà prupona una mubilizzazioni cullittiva, cù formi chì duvarani sbuccà dopu à un accunsentu largu nant'à issu tema: «Vulemi campà è travaglià in paci». U movimentu dumanda dinò chì a sissioni di l'Assemblea di Corsica dedicata à l'asamini di i pruposti fatti pà luttà contr'à i svianzi maffiosi s'ighi urganizata u più prestu pussibili, pà pudè accertà una vulintà cumuna di batta à prò di i logichi di vita è di demucrazia. L'emi dighjà scritta quì, certi «Corsi» ùn poni micca accittà chì certi altri di i soi pudissini riescia inde i so affari. Nant'à issa tarra induva l'invidia hè una siconda natura pà parechji parsoni, travagliadori, u più spessu unesti, poni veda u fruttu di tutta una vita di stantu, svaniscia in calchi minutu. È s'è vo circheti à risista, hè a vostra vita chì risicighja d'essa minacciata. Pari più difficiuli à di chè à fà di luttà contr'à un trattu di carattaru seculari chì pò svià di cusi gattiva manera. Vistu ch'è no semi sempri in tempi d'auguri, a pudemi sempri prigà... ■ **Santu CASANOVA**

SI PASSA CALCOSA... ANNANT'À A RETA

De nos jours, Alexandre Dumas aurait-il été un scénariste à succès? C'est bien possible. Ce qui est certain, c'est que plusieurs de ses romans ont été portés à l'écran à de nombreuses reprises, à commencer par *Les Trois Mousquetaires* dont on ne compte plus les adaptations pour le cinéma ou la télévision depuis *Les Mousquetaires de la reine*, réalisé par Méliès en 1903 et dont les bobines ont été perdues. Autre grand succès littéraire mais aussi, par la suite, cinématographique de Dumas, *Le Comte de Monte Cristo* dont la première version, *The Count of Monte Cristo*, réalisée en 1908, fut l'un des premiers films tournés à Hollywood. Cela dit, au *xxi^e* siècle, on aurait pu croire qu'une fiction qui se déroule au début du *xix^e* siècle et qui ne nécessite pas de cascades ou d'effets spéciaux à grand spectacle ne remplirait pas vraiment les salles, a fortiori lorsque l'inflation s'est aussi répercutée sur le prix de la place de cinéma. Eh bien on aurait eu tort. Présenté, hors compétition, au Festival de Cannes 2024, *Le Comte de Monte Cristo* d'Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte, avec Pierre Niney dans le rôle principal, a connu un fort succès commercial avec plus de 9,4 millions d'entrées en France, une 14^e place au box-office aux Etats-Unis et une pré-sélection pour représenter la France aux Oscars 2025. Mais voilà qu'après le film arrive dans la foulée la série télévisée *Il Conte di Monte Cristo*, coproduction franco-italienne avec le Britannique Sam Claflin dans le rôle-titre. Le premier épisode a été diffusé en Italie le 13 janvier sur Rai 1. Là, tout de même, ça va peut-être faire un peu trop, d'autant qu'il y a trois semaines à peine les Italiens avaient droit à la diffusion, sur Canale 5, du film avec Pierre Niney; l'audience a dépassé les 3,5 millions de spectateurs. Difficile d'espérer mieux? Erreur, là encore: ce premier épisode a scotché plus de 5 millions de téléspectateurs italiens de tous âges devant leurs écrans. Pourquoi un tel engouement? Peut-être parce que le récit de la vengeance d'un brave garçon méritant qui n'aspirait qu'au bonheur et à qui des arrivistes ont volé quinze ans de vie parle encore et toujours au plus grand nombre? Allez savoir... ■

Elisabeth MILLELIRI



Christian & Vincent @GarconsOfficiel · 3 juil. 2024

Le comte est bon...
Pierre Niney dans "Le comte de Monte-Cristo" (A. de La Patellière & M. Delaporte 2024) Il ne joue pas Dantès. Il l'est. A la fois humain, manipulateur et touchant dans sa quête de vengeance. Dantes est à ce jour certainement son meilleur rôle @philippe_rouyer pic.x.com/xJbkERd5ji



Aurelie @liligrogu64 · 7 juil. 2024

Seance cinéma du jour.
Le comte de Monte Cristo de Mathieu Delaporte et Alexandre de la Patellière
Du beau. Du grand cinéma. Épique.
Vengeance. Amour. Duplicité. Excellent casting. Pierre Niney époustoufflant. Quel bonheur ce film ❤️❤️ pic.x.com/241AZkOTkW



Tristan @tristan_mcz · 4 août 2024

C'est à peine croyable. Le Comte de Monte Cristo est un superbe instant de bravoure, au souffle épique et au rythme à l'image de la quête de vengeance effrénée de Dantes.



Alex | Monteur Vidéo @CapStank · 22 août 2024

"Si je renonce à me faire justice, je renonce à la seule force qui me tient en vie." Le Comte de Monte-Cristo



Martin Lopez @martinlopezisa · 31 oct. 2024

Le succès du Comte de Monte-Cristo et de l'Amour ouf avec leur valorisation de la vengeance, c'est symptomatique d'une société qui s'effondre.



noemie @spookspellman · 10 nov. 2024

le comte de Monte-Cristo (2024) 🌧️
"This is not vengeance, this justice."



BFMTV @BFMTV · 21 dic 2024

"C'est le genre de films que Hollywood ne sait plus faire": "Le Comte de Monte-Cristo" sort aux Etats-Unis et charme les critiques américains



Annalisa S1NNER @Annalis34343675 · 17h

Edmond che ha perso 15 anni della sua vita per due stronzi invidiosi questa storia di vendetta la più bella mai scritta ci rendiamo conto della portata di questa serie #ilConteDiMontecristo pic.x.com/X1C2bNtyvV



Cristina Pasquetti @CristinaPa95219 · 5h

Nonostante abbia letto il libro, non so quante volte. La storia mi è sempre piaciuta, soprattutto la seconda parte quando il Conte di Montecristo si vendicherà di tutto il male subito

HUMEUR

Une love story qui coûte un rein !

Il y a des histoires si fantasques, si extraordinaires, si incroyables que, même lorsqu'on les raconte, un sentiment d'incrédulité ne peut que nous envahir. Et à une époque où le doute devient un état d'esprit qu'il faut affûter, le récit que je m'appête à vous livrer dépasse l'échelle acceptable du plausible. Pourtant, cette histoire « d'amour », qui met en scène Anne, une quinquagénaire ne trouvant plus le bonheur dans son couple, l'acteur américain Brad Pitt, à la recherche d'un rein, et pas moins de 800 000 euros transférés sur le compte d'un « brouteur », est bien réelle. Vous l'avez compris, nous sommes ici face à une arnaque amoureuse comme on en trouve régulièrement sur Internet. À la différence près que celle-ci est si rocambolesque qu'elle nous laisse sans voix, tout comme elle a certainement dû laisser sans voix les escrocs, très probablement installés dans un cybercafé d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, bien loin du glamour d'Hollywood Boulevard. Du premier message sur Instagram, envoyé par une personne se faisant passer pour la mère de l'acteur américain et vantant les mérites de son fils (comme si le sex-symbol avait besoin de sa maman pour trouver chaussure à son pied!), jusqu'aux selfies de l'acteur oscarisé gisant sur un lit d'hôpital et suppliant Anne d'obtenir un rein, en passant par de fausses factures de médecin ou encore une photocopie de passeport... Jusqu'au versement de près d'un million d'euros. Et là, une question que tout le monde se pose: *What?!* comme dirait Brad Pitt avec l'accent surpris d'un fermier de l'Oklahoma. Comment peut-on en arriver à une telle situation? À une histoire qui, bien qu'elle puisse nous faire sourire, laisse des séquelles profondes pour la victime. Détresse psychologique, utilisation de l'IA pour générer des photos, « brouteurs » de plus en plus spécialisés ayant fait de l'arnaque une véritable industrie... On peut le comprendre. Mais... Brad Pitt? Brad Pitt qui vous contacte sur Instagram pour vous demander un rein, et vous tombez dans le panneau? Enfin, comme on dit: « plus c'est gros, plus ça passe ». Mais là... c'est tout de même une autre histoire! Digne d'Hollywood! ■ **Christophe GIUDICELLI**

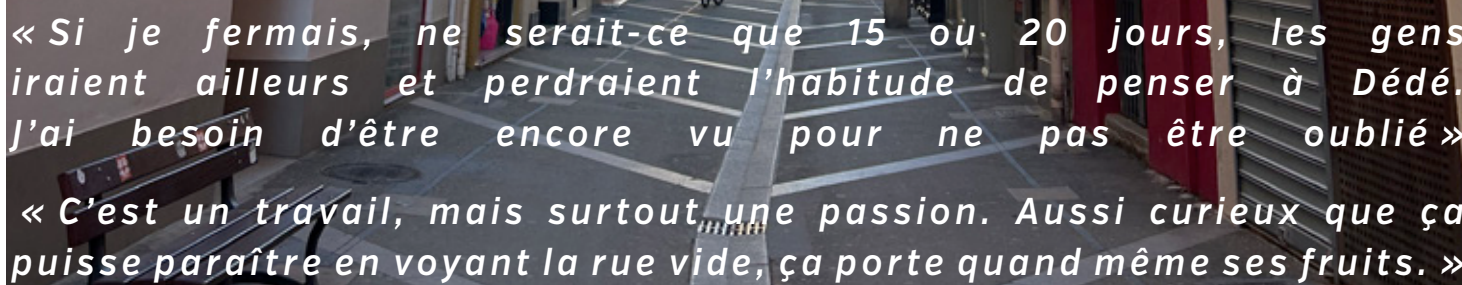
DÉDÉ PALDACCI, VIBRATIONS AJACCIO

COMMERÇANT EN CENTRE-VILLE: UN SACERDOCE?



Toutes photos Roselyne Beretti

À Ajaccio, tout le monde connaît Dédé Paldacci. Et peu de gens dans l'île ignorent qu'il est le dernier disquaire de Corse. On sait pouvoir trouver chez lui CD, vinyles, t-shirts et objets en rapport avec la musique ou pouvoir y acheter des billets pour un concert. Et ce tout au long de l'année. Car il est aussi de ces rares commerçants de la rue Fesch qui ne baissent pas le rideau à la fin de l'été.



Pourtant, contrairement à de nombreux commerçants qui fer-

L'année 2024 a cependant réservé son lot de défis inatten-



« Il faut s'adapter, revoir nos pratiques pour attirer davantage de monde et redonner vie au centre-ville. Mais bon, je ne suis spécialiste de rien dans ce domaine, j'essaie juste de réfléchir. »

dus. Ce mois de décembre 2024, habituellement crucial pour son chiffre d'affaires, s'est soldé par une baisse de 20 à 25 %. Un record négatif inquiétant qui lui cause d'ailleurs pour la première fois « du souci » pour ce début d'année 2025. Selon son analyse, plusieurs facteurs entrent en jeu, certains répétés sur ces dernières années: le Black Friday du mois de novembre devient très dangereux pour beaucoup d'enseignes, les gens achètent beaucoup à ce moment-là et les commerçants ne retrouvent plus ces clients au mois de décembre. Par ailleurs, note-t-il, cette fin d'année a été anxiogène pour certains avec l'instabilité politique, la peur de l'avenir et beaucoup ont réduit leurs dépenses.

La visite du Pape, un événement marquant pour Ajaccio, a eu un impact négatif sur son activité. *« C'était une belle vitrine pour la ville, mais les restrictions de circulation ont dissuadé les clients de venir. Pour moi, ça a été la Bérézina. Si j'avais fermé mon magasin cinq jours, ça aurait été la même chose. Mais là, personne ne parle de ces pertes financières bien que je reste persuadé que beaucoup de commerçants du centre-ville ont été impactés. »* Pour lui, les clients n'ont pas repoussé leurs achats; soit ils y ont renoncé, soit ils les ont faits ailleurs. D'un tempérament résolument optimiste, il espère cela dit des retombées pour les saisons à venir.

Mais pour l'heure, en ce début d'année, le centre-ville et singulièrement la rue Fesch offrent un spectacle morose, entre magasins fermés jusqu'au retour des beaux jours et rideaux définitivement baissés. Alors Dédé s'interroge: peut-être faudrait-il développer le tourisme hivernal avec des offres combinées vols-hôtels-boutiques, ne plus réfléchir en saison, avant-saison, après-saison mais à un étalement annuel. Cela relancerait selon lui l'économie et entrainerait la réouverture des magasins et hôtels... *« Il faut s'adapter, revoir nos pratiques pour attirer davantage de monde et redonner vie au centre-ville. Mais bon, je ne suis spécialiste de rien dans ce domaine, j'essaie juste de réfléchir. »* En revanche, il met un

bémol au « shopping de nuit » estival tel qu'il est actuellement organisé: prolonger l'ouverture des commerces dans la continuité de la journée, garder des employés, ce qui entraîne un coût assez important, ou s'y « coller » soi-même, ça n'est plus d'actualité, estime-t-il. En effet, il y a de moins en moins de monde et le matin il faut quand même que les commerçants soient là et en forme pour l'ouverture. Son expérience l'amène à penser que tous les magasins pourraient se concerter pour supprimer ce « shopping » en envisageant, du mercredi au samedi, une ouverture jusqu'à 22 heures, sur le modèle espagnol, de début juin à fin septembre. Il est vrai que de nombreux touristes, principalement étrangers, sont étonnés des horaires de fermeture à 19 heures en plein été.

Sur le sujet souvent « clivant » des navires de croisière, André ne nie pas la pollution générée mais estime que la réflexion devrait se porter sur leur dépollution, plus que sur leur présence. Pour lui, la retombée financière des croisiéristes à Ajaccio est importante. *« À ma petite échelle, pour mon magasin, même si je n'ai pas cinquante ou soixante personnes qui entrent dans ma boutique, j'en ai tout de même trente ou quarante. Beaucoup m'embêtent mais il y a toujours cinq ou six personnes parmi elles qui achètent un ou deux t-shirts, un ou deux vinyles, un ou deux CD corses. C'est vrai que ça n'est pas beaucoup mais ces quelques clients multipliés par trente jours dans le mois multiplié par six mois... je vous laisse calculer. »* D'ici trois ans, cela dit, Dédé envisage de prendre sa retraite. *« Le fonds sera à vendre et pour moi... Vacances! »* annonce-t-il, en espérant trouver un acheteur aussi passionné que lui. Pour l'heure, il continue de tenir bon, convaincu que sa présence en boutique est essentielle. Entre alors un client, un Lyonnais en « voyage d'affaire ». Bien conseillé, il repart enchanté, avec des t-shirts et des CD. Il vient, sans le savoir, de donner raison à Dédé: *« Voilà pourquoi je reste ouvert, si j'avais été tranquille chez moi sur mon canapé, je n'aurais pas fait cette vente... »* ■ **Roselyne BERETTI**



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

CREATION SOCIETE

N° 01

CANOSI ELECTRICITE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 2000 euros

Siège social : Clos Laetitia

Villa n°3, Lieu-dit Mezzana

20290 Lucciana

AVIS DE CONSTITUTION

Cabinet AECB

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUCCIANA du 06 janvier 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale :

CANOSI ELECTRICITE

Siège social : Clos Laetitia - Villa n°3, Lieu-dit Mezzana - 20290 Lucciana

Objet social : Electricité générale, climatisation, ventilation

Activité accessoire : Plomberie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2000 euros

Gérance : Monsieur Jeffrey CANOSI demeurant Clos Laetitia - Villa n°3 - Lieu-dit Mezzana - 20290 Lucciana

Immatriculation de la Société au RCS de Bastia.

N° 02

MNPC

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Chemin d'Acqualonga

A Renasca - Mezzavia - 20167 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO du 14 janvier 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : MNPC

Siège : Chemin d'Acqualonga - A Renasca - Mezzavia - 20167 Ajaccio

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

La fourniture, l'installation d'équipements thermiques, de climatisation et de chauffage ;

L'installation dans tous types de bâtiments de systèmes de chauffages, chaudières, tours de refroidissement, de matériel et conduites de ventilation et de climatisation ;

La maintenance liée à l'entretien d'équipements thermiques, de climatisation et de chauffage ;

.../...

La maintenance liée à tous travaux de plomberie ; La réalisation de tous travaux de plomberie liés à l'installation d'équipements thermiques, de climatisation et de chauffage.

Plus généralement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicolas MAGI, demeurant Chemin d'Acqualonga - A Renasca - Mezzavia - 20167 Ajaccio.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 03

CORECAP

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Route de Bastia

Espace Poretta, 20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée à Porto-Vecchio [20137] du 06/01/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : CORECAP

Siège : Route de Bastia, Espace Poretta, 20137 Porto-Vecchio

Durée : 99 ans

Capital : 1000 euros

Objet : Conseil en gestion de patrimoine, conseil en investissements financiers, démarchage bancaire et financier, courtage en assurances, transactions immobilières et transactions de fonds de commerce, intermédiaires en opérations de banques et services de paiements, conseil en investissements de toute nature, conseil juridique. La construction de diagnostics financiers, business model, business plan et l'évaluation d'entreprises.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Paul, André, Valère, Noël QUILICHINI demeurant 181, Marina Di Fiori, 20137 Porto-Vecchio.

Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 04

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 23 décembre 2024 à VILLANOVA [20167], il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun [G.A.E.C.], Société Civile de Personnes, régi notamment par les articles L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : A Vatarella ;

Capital social : 197.535 euros ;

Durée : 99 années ;

Siège : Villanova [20167], Villanova ;

Activité : Exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les associés et plus précisément, élevage de caprins, bovins ainsi que maraîchage ;

Gérants : Monsieur Pierre, Stéphane-Marie CABRERA demeurant Villanova, 20167 Villanova, AINSI QUE, Madame Sylvie, Marie-Madeleine FERRACCI épouse CABRERA, demeurant Villanova, 20167 Villanova,

Agrément du Groupement le 20 décembre 2024, arrêté n°2A-2024-2024-12-20-00007 ;

Immatriculation du Groupement au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, La gérance.

N° 05

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pietrosella du 20 décembre 2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : MAN GEST

Siège social : 30, Lotissement Castello Rosso, 20166 Pietrosella

Objet social : Location de biens immobiliers bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés, de longue ou courte durée, sous location

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros

Gérance : Monsieur Jean-Jérôme MARENTI, demeurant 30, Lot Castello Rosso, 20166 Pietrosella, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 06

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO du 07 janvier 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : PRO DECO CORSE

Siège : Avenue Noël Franchini, Résidence Méditerranée, 20090 Ajaccio

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 euro

Objet : Peinture intérieure, plâtrerie, isolation, pose de revêtement sols et murs

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Nizar OUERGHI, demeurant Avenue Noël Franchini, Résidence Méditerranée, Bât B3, 20090 Ajaccio

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 07

DS PATRIMOINE

Société Civile Immobilière

Au capital de 100 euros

Siège social : 8, Rue Michel Bozzi

20000 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO du 3 janvier 2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : DS PATRIMOINE

Siège social : 8, Rue Michel Bozzi, 20000 Ajaccio

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titres accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Daniel SANTONI, né le 26 avril 1989 à MARTIGUES, de nationalité française, demeurant 8, Rue Michel BOZZI, 20000 Ajaccio

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

MODIFICATION GERANT

N° 08



Société "U PASTORE"

GAEC au capital de 261.000 €

Siège social : Marsulinu

20245 Galeria

RCS de Bastia n°799 518 063

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 18 décembre 2024, les associés ont désigné à compter de ce même jour, Monsieur Nicolas, François MASSONI, né le 29 juin 1998 à Bastia, domicilié Marzulinu, Galeria, 20214 CALENZANA, Co-Gérant pour une durée indéterminée, en sa qualité d'associé exploitant, et venant remplacer Monsieur Antoine MASSONI.

Pour avis, La gérance.

N° 09

**GAEC CAMPOSCIOLO**

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Au capital de 44000 euros
Siège social : « Chalet »
20250 Poggio Di Venaco
RCS Bastia : 797985470

CHANGEMENT DE GÉRANCE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 Octobre 2024, Antoine François Mathieu GUGLIEMI, démissionne de ces fonctions de Gérant à compter du 14 Octobre 2024.
Monsieur Mathieu GUGLIEMI conserve sa fonction de gérant.

Le Gérant Mathieu Gugliemi.

**MODIFICATION
SIEGE SOCIAL**

N° 10

Ma Petite Papeterie

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Lotissement Speranza 3
Santa Manza, 20169 Bonifacio
929 601 946 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée Ma petite papeterie a décidé de transférer le siège social du Lotissement Speranza 3, Santa Manza, 20169 BONIFACIO au Lieu-dit Orenaggio, 20169 BONIFACIO à compter du 1er novembre 2024 et de modifier en conséquence l'article n° 4 des statuts.

Pour avis, Le Président.

**MODIFICATION
STATUTAIRE**

N° 11

STEFANU TOYS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Porté à 143.000 euros
Siège social : RN 194 - KM6 - Ajaccio
20167 Mezzavia
913 223 939 RCS Ajaccio

Suivant décisions en date du 13 janvier 2025, il résulte que :

- Le capital social a été augmenté d'un montant de QUARANTE TROIS MILLE [43.000,00] euros par émission de 430 actions nouvelles de numéraire, et porté de 100.000 euros à 143.000 euros.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

* Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent mille euros [100.000 euros].

* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à CENT QUARANTE TROIS MILLE 143.000,00.

- Madame Alexandra, Marie BORELLI née SANDOLO demeurant quartier Forcio, Route d'Alata, 20090 AJACCIO a été nommée Directrice Générale pour une durée illimitée à compter du 13 janvier 2025.

Pour avis, Le Président.

**04 95 32 04 40**

N° 12

DOMAINE SAN ROCCO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.122.000 euros
Siège social : 2, Rue de La Paroisse
20200 Bastia
922 672 993 RCS Bastia-20200

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 18 juin 2024,
- A pris acte de la démission de André Baptiste Brignole de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

- André Baptiste Brignole, demeurant 8 Cours Paoli, 20250 Corte a été nommé en qualité de Président en remplacement de Noël Brignole, démissionnaire. L'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 2, rue de La Paroisse, 20200 BASTIA au 8 cours Paoli, 20250 CORTE, et ce à compter du 18 juin 2024.

Pour avis, Le Président.

N° 13

FDI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social :
Centre Commercial Port Toga
20200 Bastia
984 245 043 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 8 janvier 2025, il a été décidé d'étendre l'objet social et de modifier l'article 3 des statuts en rajoutant le paragraphe suivant : « Commerce de chevaux ».

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 14

Atlas Global Services

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 11, Avenue Maréchal Juin
Résidence des Fleurs
Imm. Les Bleuets, 20090 Ajaccio
834328106 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 6 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 6 janvier 2025 la dénomination sociale ATLAS GLOBAL SERVICES par Innova'Clean et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

**DISSOLUTION
LIQUIDATION**

N° 15

MICCA NOMI

SARL au capital de 304.9 €
Siège social : 4, Bd Quartier Salicastro
20256 Corbara
RCS Bastia 413771452

Par décision de l'associé Unique du 31/10/2024 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, M PE-RIGOT Antoine demeurant Chemin de Monseratu, 20200 BASTIA pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2024. Radiation au RCS de Bastia.

N° 16

**Marie-Charlotte BERLINGHI**

Notaire

Lieu-dit Saint Pancrace
Route du Village - 20600 Furiani
Tel : 04.20.19.01.25
mariecharlotte.berlinghi@notaires.fr

GALEAZZI STEFANI

Société Civile

Capital : 1524,49 €
Siège : 3, boulevard Giraud
20200 Bastia
RCS Bastia 317 888 584

**AVIS DE DISSOLUTION
DE SOCIÉTÉ**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2024, les associés ont décidé :

La dissolution anticipée à compter du 7 décembre 2024.

La nomination en qualité de liquidateur de Mme Antoinette STEFANI épouse GALEZZI, demeurant à BASTIA [20200], 3, boulevard Giraud.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Mention sera faite au RCS de BASTIA. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 17

S.J TERRASSEMENT

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation
Au capital de 500 euros
Siège : 2, Avenue Maréchal Juin
Résidence Petra di Mare, Bâtiment K
20090 Ajaccio
Siège de liquidation :
2, Avenue Maréchal Juin
Résidence Petra di Mare, Bâtiment K,
20090 Ajaccio
901488817 RCS Ajaccio

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane Raphaël PIERNO, demeurant 2, Avenue Maréchal Juin, Résidence Petra di Mare, Bâtiment K, 20090 AJACCIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2, Avenue Maréchal Juin, Résidence Petra di Mare, Bâtiment K, 20090 AJACCIO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 18

ALBAN IMMO

Société par Actions Simplifiée

En liquidation
Au capital de 1000 euros
Siège social : 13, Cours Général Leclerc
20000 Ajaccio
Siège de liquidation :
13, Cours Général Leclerc
20000 Ajaccio
839599040 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 16 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean Joseph KAROL, demeurant 13, Cours Général Leclerc, 20000 AJACCIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, savoir : 13, Cours Général Leclerc, 20000 AJACCIO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 19

DIFFERENCE

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation
Au capital de 7622,50 euros
Siège : Immeuble le Bosquet
20600 Bastia
Siège de liquidation :
Résidence Palais de Justice
Bâtiment A - 20200 Bastia
422416081 RCS Bastia

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Lucullier Patricia épouse Salerno, demeurant Résidence Palais de Justice, Bâtiment A, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Résidence Palais de Justice, Bâtiment A, 20200 Bastia. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 20

**ZONZA
SANTA
LUCIA**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE ZONZA

1ère Parution,

Par arrêté municipal n° 2025-10-01, Monsieur le Maire de Zonza a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'abrogation de la carte communale. Ont été désignées par le Président du tribunal administratif de Bastia, Madame Catherine FERRARI en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Marie-Céline BATTISTI en qualité de commissaire enquêteur suppléant. L'enquête se déroulera du 1er février 2025 à 10h au 15 février 2025 à 14h sur une période de 15 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête est fixé à Santa Lucia di Portivechju 20144, Mairie annexe Consultation du dossier d'enquête et demandes d'informations du public Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera consultable au format papier à la mairie de Santa Lucia di Portivechju et à la mairie de Zonza du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 17h.

Un accès gratuit au dossier sera également garanti depuis un poste informatique tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures précités. Les pièces du dossier seront également consultables et téléchargeables en version numérique :

Sur le registre d'enquête dématérialisé à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5942>

Sur le site internet de la commune de Zonza à l'adresse suivante : www.zonzasantalucia.corsica

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, durant toute la durée de l'enquête publique, auprès de enquete-publique-5942@registre-dematerialise.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations concernant les projets peuvent être demandées auprès de :

La personne responsable du projet d'abrogation de la carte communale est Monsieur le Maire, Nicolas CUCCHI, urbanisme@zonza.corsica /0495714016

Dépôt des observations du public - Permanences du commissaire enquêteur Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :

Adressées par voie postale, «Enquête publique relative à l'abrogation de la carte communale de la commune de Zonza» - A l'attention du commissaire enquêteur, mairie annexe, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio», pour être annexées au registre d'enquête.

Adressées par courriel à l'attention de Madame le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquete-publique-5942@registre-dematerialise.fr ;

Déposées sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5942>

Consignées directement sur les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et mis à disposition du public, disponibles au siège de l'enquête, mairie annexe de Santa Lucia di Portivechju et Mairie de Zonza Village du lundi au vendredi, de 08h à 12h et de 14h à 17h ;

Présentées directement auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences au siège de l'enquête en mairie de Santa Lucia di Portivechju :

* Le Samedi 1er février 2025 de 10h à 14h ; mairie annexe de Santa Lucia di Portivechju.

* Le Samedi 15 février 2025 de 10h à 14h ; mairie annexe de Santa Lucia di Portivechju.

Rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête, au Maire de Zonza et simultanément au Président du Tribunal Administratif de Bastia.

Les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la fin de l'enquête à la mairie de Santa Lucia di Portivechju et à la Mairie de Zonza Village en version papier et en version numérique sur le site internet de la mairie.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête / Autorité compétente pour statuer

A l'issue de la procédure d'enquête, le conseil municipal sera informé des conclusions du commissaire enquêteur et la carte communale sera soumise au conseil municipal de la commune pour abrogation.

Le Maire,
Nicolas Cucchi.

N° 22

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

CLASSEMENT DU SITE PATRIMONIAL

D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE

COMMUNE DE PIGNA

2ème Insertion,

DUREE DE L' ENQUÊTE : du mardi 14 janvier 2025 à 9h00 au jeudi 13 février 2025 inclus.

SIEGE DE L'ENQUÊTE : Mairie de Pigna - (Place de l'Eglise - 20220 PIGNA)

PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR :

Madame Laetitia ISTRIA, commissaire enquêteur, ingénieure en environnement, recevra le public en mairie de PIGNA selon les modalités suivantes :

* Mardi 14 janvier 2025, de 9h00 à 12h00 ;

* Jeudi 13 février 2025, de 14h00 à 17h00.

Monsieur William PUCCIO, Ingénieur, a été désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Pendant cette période, le dossier sera consultable :

- à la mairie de Pigna, et accessible aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public ;

- sur le site internet des services de l'état en Haute-Corse :

<https://www.haute-corse.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Enquetes-Environnement>

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5885>

Les observations et propositions du public pourront être adressées durant la durée de l'enquête :

- directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert en mairie de Pigna ;

- auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences, par téléphone (04.95.61.77.30) ;

- sur l'adresse e-mail dédiée à l'enquête publique :

enquete-publique-5885@registre-dematerialise.fr.

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5885> et donc visibles par tous.

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5885>

- par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur, en mairie de Pigna.

Ces observations seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition en mairie de Pigna.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie de Pigna, ainsi qu'à la direction départementale des territoires (service juridique et coordination), dans les conditions prévues à l'article L.311-9 du code des relations entre le public et l'administration.

Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse.

A l'issue de la procédure réglementaire, la décision concernant le classement du SPR de Pigna sera prise par Madame le Ministre de la Culture.

N° 23

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES CONJOINTES

REGULARISATION DE 7 RESSOURCES EN EAU POTABLE

COMMUNE DE PIETRA-DI-VERDE

1ère Parution,

DUREE DES ENQUÊTES : du lundi 27 janvier 2025 au vendredi 14 février 2025

SIEGE DES ENQUÊTES ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

* Mairie de Pietra-di-Verde (Mucchio, 20230 Pietra-di-Verde)

PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR :

Madame Raphaëlle DAVIN, commissaire enquêtrice, architecte-urbaniste, recevra le public en mairie de Pietra-di-Verde selon les modalités suivantes :

- le lundi 27 janvier 2025, de 9h00 à 12h00 ;

- le mercredi 5 février 2025, de 14h00 à 17h00 ;

- le vendredi 14 février 2025, de 9h00 à 12h00.

Monsieur Frédéric MORETTI, Ingénieur territorial, a été désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Lors de ces permanences, le public pourra formuler ses observations à la commissaire-enquêtrice par téléphone (04 95 36 24 02).

Les observations relatives aux enquêtes pourront également lui être adressées par écrit, en mairie de Pietra-di-Verde.

Pendant toute la durée de ces enquêtes, les dossiers seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse (<https://www.haute-corse.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Enquetes-Declaration-d-utilite-publique/>).

Le public pourra aussi communiquer ses observations par voie électronique à la direction départementale des territoires (ddt-consultation-publique@haute-corse.gouv.fr), au plus tard le vendredi 14 février 2025, date de clôture des enquêtes.

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice sur l'utilité publique et l'enquête parcellaire du projet sera tenue à la disposition du public en mairie de Pietra-di-Verde, ainsi qu'à la direction départementale des territoires (service juridique et coordination), dans les conditions prévues à l'article L.311-9 du code des relations entre le public et l'administration.

Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse.

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la mairie de Pietra-di-Verde. Le Préfet est l'autorité compétente pour prendre, par arrêté, les décisions faisant l'objet des présentes enquêtes conjointes.

N° 21

 **CLAUSE ENVIRONNEMENTALE**
Impresa ecoresponsabile

AVIS D'INFORMATION

 **CULLETTIVITÀ DI CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse
22 Cours Grandval - BP 215
20187 AIACCIU CEDEX 1.
Tél : +33 495202525. Fax : +33 495516621.
Courriel : commande.publique@isula.corsica
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Missions d'audit et de conseil juridique d'opérations cofinancées par les fonds structurels européens programmations 2014-2020 et 2021-2027

Numéro de référence : 2024-DQC-0240

Date limite de remise des offres : 11 février 2025 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 janvier 2025.

N° 24



AVIS RECTIFICATIF

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse
Rue Adolphe Landry
CS.10210 - 20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.51.55.55 (Ajaccio)
Adresse Internet : www.2a.cci.fr

Objet de la Consultation :
Marché n°2024-AOO-050 : « Aéroport Figari Sud Corse - Extension et modification de l'éclairage des aires de trafic »

Procédure de passation :

Appel d'offres Ouvert

Critères d'attribution :

- 1 - Valeur technique : 50.0%
- 2 - Prix des prestations : 40.0%
- 3 - Délais : 10%

Date limite de réception des offres : Mercredi 29 janvier 2025

Un avis de publicité complet est disponible sur le site du BOAMP à l'adresse :
<http://www.boamp.fr> - Annonce n°25-2878 du 11/01/2025.

Adresse internet à laquelle le dossier peut être consulté et téléchargé, les informations complémentaires peuvent être obtenues et les offres doivent être envoyées : <http://www.cci.corsica>

Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion : 13/01/2025.

N° 25

Commune de MANSO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE MANSO
Hameau de Bargiana
20245 Manso
04.95.62.02.61
@ : mairie@manso.fr

2. Objet du marché :

OPERATION DE VRD SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
Volet A : Chjumi / Chjornia / Manso

3. Durée du marché ou délais d'exécution : fixé dans l'Acte d'Engagement

4. Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.

5. Procédure : Procédure Adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

6. Conditions de participation : Le candidat ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner conformément aux articles L2141-1 à 5 du code de la commande publique.

7. Date limite de réception des offres : Jeudi 20 février 2025 à 11 h 00 heures

8. Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci.

9. Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 janvier 2025

10. Modalités d'obtention du dossier :

Les dossiers de consultation seront téléchargés gratuitement sur le site du profil acheteur : <https://www.kleoon.com/detail-consultation/90692/1>

11. Modalités de remise des candidatures et des offres : Les offres seront remises obligatoirement par voie dématérialisée sur le site du profil acheteur.

12. Renseignements complémentaires :

Obtention de renseignements d'ordre administratif :

Auprès du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus

Obtention de renseignements d'ordre technique :

<https://www.kleoon.com/detail-consultation/90692/1>

DERNIERES MINUTES

N° 26

Dénomination :

TESTA ROSSA

Forme : SCI au capital de 500 €

Siège social : Campo Quadrato

20620 Biguglia

N°Siren 494 080 112 RCS Bastia

AVIS DE DISSOLUTION

Le 31/12/2024, l'A.G.E. a décidé de la Dissolution Anticipée de la Société.

Mme CARTA (PECORARO) Joséphine, N° 6, Lot. ORSAJO - CAMPO QUADRATO - 20620 BIGUGLIA a été nommée Liquidateur et fixé le siège de Liquidation à 6, Lotissement ORSAJO - Campo-Quadrato - 20620 BIGUGLIA.

Mention sera faite au R.C.S. de Bastia.

N° 27

Dénomination :
EARL L'INZECCA.

Forme : EARL société en liquidation

Capital social : 7500 euros

Siège social : Lugo-Di-Nazza

20240 Ghisonaccia

952162808 RCS de Bastia

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 octobre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 octobre 2024. Madame Alicia OTTAVI, demeurant Route de l'aérodrome, 20240 Ghisonaccia a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis, La Gérante, Alicia OTTAVI.

N° 28



Olivier PELLEGRINI

Avocat

Port de Plaisance de Toga

20200 Bastia

Tel 04 95 32 05 85

Mail : pellegrini.olivier@orange.fr

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 06/01/2025, enregistré au Service des Impôts de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement - Haute-Corse le 09/01/2025, Dossier 2025 00000321, référence 2B04P31 2025 A 00020

Madame Adriana MININI, demeurant 19, Route Nationale Résidence Le Baulieu - Bâtiment A - 20200 Pietranera, A CEDE :

à ANNAA ET MORGANE, SARL au capital de 5.000,00 €, dont le siège social est Port de Plaisance de Toga - 20200 BASTIA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 931 458 004, représentée par tous ses associés, un fonds de commerce de :

Coiffure Mixte - Vente de produits de coiffure et divers - esthétique et vente de produits cosmétiques, sis et exploité Port de Plaisance de Toga - 20200 BASTIA, moyennant le prix de 50.000,00 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 03/01/2025. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de Maître Olivier PELLEGRINI - Avocat - Port de Plaisance de Toga - Bâtiment A2 - 20200 BASTIA.

Pour avis,

N° 29



CABINET LEONELLI

Avocats

5, Rue César Campinchi

20200 Bastia

Tél. 04.95.31.69.67

cabinet.leonelli@gmail.com

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 31 Décembre 2024, enregistré à BASTIA le 07 janvier 2025, dossier 2025 00000112, référence 2B04P31 2025 A 00005, la SARL « LILOU » au capital de 1.000 €, dont le siège social est à BASTIA [20200], 36, Boulevard Paoli, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 824 456 685, a cédé à Madame Nathalie, Emilienne, Anne-Marie PAMART, demeurant à FURIANI [20600], Quartier Monte Carlo, Immeuble Pamart, un fonds de commerce de prêt à porter, chaussures, maroquinerie et accessoires à l'enseigne « J&N » sis à BASTIA [20200] 36, Boulevard Paoli, moyennant le prix de 1.000 €, s'appliquant exclusivement aux éléments incorporels, le matériel étant totalement amorti.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 31 Décembre 2024.

Les oppositions seront reçues auprès de Mme Nathalie PAMART, Acquéreur, au siège du fonds vendu, où il a été fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

N° 30

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître SANTONI-MAESTRINI Catherine-Laure, Notaire au sein de la Société à Responsabilité Limitée "Patrick FOUQUET, Béatrice DOMINICI, Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI et Martine MASSONI-LIEUTAUD" titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à VILLE DE PIETRABUGNO (Haute-Corse), Toga, Immeuble "Le Napoléon", CRPCEN 20033, le 20 décembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :

Monsieur Thomas Laurent NINU, comp-table, et son épouse Madame Alexandra MOUSSET-CAMPANA, avocate, demeurant ensemble à CAMPANA [20229] 50 Casone Supranu.

Nés savoir :

Monsieur à BASTIA [20200] le 7 mai 1987.

Madame à MARSEILLE [Bouches-du-Rhône] le 23 mai 1993

Mariés à la mairie de CAMPANA [20229] le 10 août 2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. De nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

N° 31

AFCAPINIELLI

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1500 euros

Siège social : Le Petit Prince Saint

20220 l'Île-Rousse

837533710 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 10 janvier 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,
Le Président.

N° 32

GAEC FIOR D'ALISGIANI

Groupement Agricole

d'Exploitation en Commun

Au capital de 20280 euros

Siège social : Cz Cecolli Anne-Lise

20230 San-Nicolao

441506201 RCS Bastia

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 janvier 2025 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur CECCOLI Anelise, demeurant San Giuliano, 20230 San Nicolao et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,
Le Liquidateur :
Anelise CECCOLI.

socotri
CASTAGNICCIA
TRANSPORTS MARCELLI
 SARL au capital de 20.000 €
 Siège social : 20229 Piedicroce
 320 343 007 RCS Bastia

Par décision de l'Assemblée générale du 31/12/2024, il a été décidé :

- de la nomination de Monsieur Joseph MARCELLI demeurant BURCIORPOLA, VILLAGE, 20229 PIEDICROCE en qualité de Gérant à compter du 01/01/2025 ;
 - de la nomination de Monsieur Thomas MARCELLI demeurant BURCIORPOLA, VILLAGE, 20229 PIEDICROCE en qualité de Gérant à compter du 01/01/2025 ;
 Modification au RCS de Bastia.

socotri
RECTIFICATIF

Additif à l'annonce N°01, parue dans l'Informateur Corse, N°7064, le 10 janvier 2025, concernant la société SICA SAS STELLA, Lotissement Via Romana, 1, Casamozza, 20243 Prunelli-Di-Fiumorbu :

Membre du conseil de Direction :

Mr CRISTOFARI Laurent, demeurant à Quartier Niellucciu, 20240 GHISONACCIA.
 Mr VENTURINI Lisandru demeurant à Lotissement Quercioli, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBU.

Mr VENTURINI Laurent, demeurant à Scarpiccia, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBU.

Mr VALERY Olivier, Paul, demeurant à Furellu, 20167 AFA.

Mr TERAMO Franck, demeurant à Sari Village, 20145 SARI-SOLENZARA.

Rectificatif à l'annonce N°01, parue dans l'Informateur Corse, N°7064, le 10 janvier, concernant la société SICA SAS STELLA, Lotissement Via Romana, 1, Casamozza, 20243 Prunelli-Di-Fiumorbu.

Lire Capital : 3750 euros (variable), Capital minimum : 937,50 € en lieu et place de Capital : 3750 euros.

POUR ACCELERER VOS DEMARCHES
PAIEMENT
PAR CARTE BANCAIRE



SUR PLACE **OU PAR TELEPHONE**

INSERTION - CHANGEMENT
DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vannina MAMELLI, Officier public, Notaire Associée de la SCP "Sophie MAMELLI et Vannina MAMELLI, titulaire d'un Office Notarial" à SAINT-FLORENT, CRPCEN 20040, le 7 janvier 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Mr Luc Charles CHAUTARD, Commerçant, et Mme Lena ROSA, vendeuse, dt à BIGUGLIA [20620], 4, Strada di l'Onda.

Mr né à BASTIA [20200] le 24 juillet 1969. Mme née à BASTIA [20200] le 16 novembre 1981.

Mariés à la mairie de BIGUGLIA [20620] le 20 juin 2015 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

CESSION DE FONDS
DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 31/12/2024, enregistré le 08/01/2025 au SPFE de Haute Corse, Dossier 2025 00000290 référence 2B04P31 2025 A 00017, la Société CONSULTING RESTO, vendeur, demeurant à SANTA REPARRATA DI BALAGNA [20220], Lotissement Cedrajo, a cédé à la SARL CHEZ LES JUS, au capital de 1.000 €, en cours d'immatriculation au RCS de BASTIA, demeurant à L'ILE-ROUSSE [20220], boulevard Sottu Mare, un fonds de commerce de vente de petite restauration sur place, à emporter et en livraison, connu sous l'enseigne "SOTTU MARE", sis et exploité à L'ILE-ROUSSE [20220], boulevard Sottu Mare, pour lequel le Vendeur est immatriculé au RCS de BASTIA sous le n°394 354 112 pour un prix de 116.000 €.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2025 à 00h00.

Adresser les oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la dernière date des publications légales, à Me Emmanuel MAESTRINI, Avocat, demeurant 3, rue César Campinchi, 20200 BASTIA.

Le Président.

EIKON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 10 janvier 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : EURL

Dénomination :

ISULA CHEMISAGE CANALISATIONS

Siège : 18, Rue Calendella - Lotissement Sella - 20290 Borgo

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Capital : 250 €

Objet : Le chemisage, l'entretien et la rénovation des canalisations, la plomberie

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'action sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Gérance : Monsieur Jean-Marie ALBERTINI, demeurant 18, rue Calendella - Lotissement Sella - 20290 Borgo

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis, la Gérance.

AVIS APPORT
A COMMUNAUTE

Suivant acte reçu par Maître Sylvie MICHELI, Notaire Associé membre de la SCP GRIMALDI MICHELI, titulaire d'un Office Notarial à PRUNELLI-DI-FIUMORBO, Z.I. de Migliacciaro, CRPCEN 20054, le 10 janvier 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE : Monsieur François PAOLI et Madame Evelynne GIUDICELLI demeurant ensemble à PRUNELLI DI FIUMORBO [20243] Morta.

Monsieur est né à PRUNELLI DI FIUMORBO [20243] le 16 février 1957, Madame est née à BASTIA [20200] le 13 avril 1964.

Mariés à la mairie de VENTISERI [20240] le 12 juillet 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

APPORT : Monsieur François PAOLI a apporté les parcelles cadastrées section AC numéros 64 [64ca], 67 [19a 10ca], 574 [36a 01ca], 577 [19a 55ca], 578 [07a 11ca] et 579 [15a 68ca] situées à PRUNELLI DI FIUMORBO [20243] lieu-dit MUCCHIELLO.

OPPOSITION : Les oppositions des créanciers pouvant exister sur les biens apportés, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
 Le Notaire.

“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulégales.fr, vous
 retrouvez toutes les
 annonces légales
 entreprises parues dans la
 presse habilitée depuis le
 1er janvier 2010

”

Actulégales.fr, avec votre journal

actulegales.fr

Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'

Infolegale
 & marketing



LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

(linguacorsica@gmail.com)

GIOCANTAGGI, GIANNATALAGGI, NOMS "DISPARUS"



On peut évaluer à un millier les personnes qui portent encore un nom de famille spécifique pourvu du suffixe -aggi. Outre la trentaine de noms différents de l'annuaire, on en relève autant dans les actes anciens, qui semblent aujourd'hui disparus. Leur grand nombre laisse supposer qu'il s'agit de formes non encore stabilisées au XIX^e siècle, voire de surnoms collectifs qui désignent encore aujourd'hui [officieusement] des groupes de familles, et sont souvent formés avec les suffixes corses -acci et aghji. On a au XVIII^e siècle [Bonifacio 2A] une forme isolée BOAGHI qui pourrait faire penser au corse *buiaghju* [qui explique probablement BOJAGGI en 1807 à Ajaccio]. Mais BOAGHI est attesté en Moldavie comme nom de famille et toponyme. En revanche il semble bien qu'il y ait eu une tentative de rendre le suffixe corse dans des formes attestées dans les actes anciens comme SERPAGHI [XIX^e siècle. à Bocognano, 2A]. Aujourd'hui on a SERPAGGI [radical serpu, sarpu «serpent»]; à rapprocher des toponymes Serpaio [Patrimonio 2B], Sarpaja [Appietto 2A]. Dans l'annuaire on a GIOVANNAI, GIOVANNAÏ, GIOVANAÏ, où la terminaison représente sans doute une toscanisation plus cohérente [mis à part le tréma surajouté]: on trouve d'ailleurs

GIOVANNAÏ [XIX^e siècle., Poggiolo, 2A] et GIOVANNAGGI [XIX^e siècle, Ajaccio, 2A].

GIOCANTAGGI

Parmi les formes disparues en -aggi [parfois même au «singulier» -agio] mentionnées comme noms de famille dans les actes anciens citons aussi: GIANNATALAGGI; NATALAGGI, ORSONAGGI, BARTOLAGGI, SIMONAGGI, BATTESTAGGI; GIOCANTAGGI... Elles sont toutes basées sur un prénom facilement identifiable, à rapprocher des formes actuelles sans suffixe: NATALI, ORSONI, BARTOLI, SIMONI, BATTESTI. GIANNATALAGGI a apparemment disparu en Corse, où on ne trouve pas trace non plus de GIANNATALI [alors qu'on a GIAN-NATALE en Italie, issu d'un prénom composé correspondant à Jean-Noël]. Quant à GIOCANTAGGI, apparemment disparu aussi, il est à rapprocher du nom de famille actuel GIOCANTI [GIUCANTI, GIUGANTI] qui renvoie à un prénom [aujourd'hui] plus opaque. Au XIX^e, le dictionnaire de Falcucci indique pour Ghjucante «*nome d'uomo che per quanto so non si ritrova che nell'isola*»; dans des actes notariés au XVI^e siècle on a Jochante comme [pré] nom à Farinole [2B]. Aujourd'hui le nom est encore présent dans l'annuaire sous la forme Jocate,

On trouve donc très fréquemment des toponymes comme -acciu, -acce, -accia, dont le Petit dictionnaire de Rodié indique [à la suite de Bottiglioni] qu'ils «se rapportent à des lieux d'habitation d'une famille ou d'un groupe». C'est probablement cette particularité qui fait que des noms de famille corses en -acci, fréquents en Corse, sont introuvables dans l'annuaire Italien.

et d'après nous correspond en Italie à Gigante [prénom et surnom, au sens de «géant»] qui a donné GIGANTE et des variantes similaires, spécifiques du Sud. En Sardaigne on relève des «*cognomi estinti*» comme *giogantinu*, GIOCANTI, *jogante*, [selon une autre interprétation ces formes correspondant aux noms de famille corses seraient issues du corse *ghjucante*, participe présent de *ghjucà* «jouer»]. N. Tommaseo [dizionario.org] à l'article *gigante* rappelle l'origine mythologique du mot [les Géants étaient les fils d'Uranus et de la Terre] et mentionne comme variantes [disparues] *Gio-gante* et *Giugante* [cf. aussi l'anthroponyme médiéval disparu *Giagante* cité par E. De Felice [1978]. En Corse le prénom est populaire depuis le XVI^e siècle. Dans les *Note biografiche di Capitani di Guerra e di Condottieri di Ventura* on rend compte des faits d'armes de «*Gigante CORSO [Giocante della Casabianca]*», originaire du village corse situé «*a trenta chilometri di Bastia*», mort en 1558. Un certain *Giocanto* est présent à Calvi au XVI^e siècle. Le [pré] nom est attesté à Scolca [2B], par exemple «*Gigante fils de Giacomo Santo*» dans le recensement de la population en 1846. GIGANTE Domingo, «*Natural de Corcega*», ou GIGANTI BERTI Antonio Luis font partie des Corses établis à Porto Rico dès 1815.

Aujourd'hui le prénom est totalement démotivé, si bien que le lycée de Bastia «*Giocante de Casabianca*» est abrégé en utilisant le seul prénom. On parle curieusement du «*Lycée Giocante*» [ce qui revient à dire le «*Lycée Pascal*» pour désigner le «*Lycée Pascal Paoli*»].

-incu: CAMPINCHI

Le système onomastique corse doit en partie son originalité au fait que certaines de ses caractéristiques sont incompatibles avec le système des deux langues dominantes concernées. L'absence d'équivalent phonétique [et donc graphique] correspondant respectivement aux suffixes corses -ii et aghji a produit -Y et -aggi, qui sont des «bricolages» dont le résultat est inadapté mais original. Dans le domaine en question l'instabilité concerne parfois les pratiques des auteurs corses: si le double i est justifié pour distinguer par exemple *coppi* «tuiles» et *coppî* «couples», il est superfétatoire dans des graphies [récemment apparues] du type *sbaglii* «erreurs», *assocîi* «associations», *croscîi* «mouillés», *basgîi* «baisers»....

Quant au suffixe -incu, qui ne pose aucun problème graphique, il constitue un trait caractéristique du corse et sert notamment à former des noms d'habitants [*Moitincu*, habitant de Moita 2B]. Il pourrait être d'origine préromaine et certains auteurs imputent sa présence sporadique à l'île d'Elbe et en Sardaigne à l'influence du corse. Le suffixe est fréquent en toponymie [Niulinca, Galeria 2B, Zuzincu, Sartène 2A] et on le retrouve dans des noms de famille typiques [logiquement introuvables en Italie]: CAMPINCHI, [cf. les types toponymiques fréquents Campu ou Campi]; BAGNANINCHI [cf. le toponyme Vagnanincu [Crocicchia 2B]. Si l'on parcourt les actes anciens on trouve en outre des formes [aujourd'hui introuvables dans l'annuaire corse]: en Corse du Sud [LOVINCHI; SCORINCHI; PAMINCHI; PANINCHI] ou un

peu partout en Corse [BURLINCHI; CATTINCHI; CAVINCHI; CONTINCHI; LARINCHI; LISINCHI; LUZINCHI; MASANINCHI; ARINCHI; LOVINCHI]. Il peut s'agir parfois de simples erreurs de transcription, par exemple CONTINCHI pour CORTINCHI aujourd'hui. Mais dans certains cas [LARINCHI, ARINCHI cités ci-dessus, ou MURATINCHI dans des actes du Nebbiu] on peut être en présence de noms disparus en Corse ou non répertoriés dans l'annuaire. La plupart sont d'ailleurs indexés ici ou là par les moteurs de recherche sur Internet, comme par exemple CONTINCHI à Porto Rico. On pourrait alors avoir CONTI/CONTINCHI comme CAMPI/CAMPINCHI, d'autant qu'on a des toponymes comme Conte [Porto-Vecchio 2A] ou la Crête des Conti [Piana 2A], et que les noms de lieux Campi, Campo, Campu sont innombrables.

-acciu: GUGLIELMACCI, MAESTRACCI

Le suffixe latin -aceus avait plusieurs fonctions et indiquait notamment la ressemblance, la qualité ou l'appartenance. Il peut servir à former des noms d'habitants, cette fonction étant très répandue en Corse [*Pianacciu* «habitant de Piana»] contrairement à ce qui se passe en Toscane [le seul exemple toscan de ce type serait Melazzo] où la valeur dominante de -accio est péjorative. Précisons qu'en corse le suffixe -acciu a aussi valeur de péjoratif, contrairement à ce qui continue d'être affirmé depuis le XIX^e à la suite de Tommaseo et Viale: «*la desinenza in -acci ch'in Corsica indica i popolani d'un paese è greca, come saprete, e non è peggiorativo italiano*». De tels commentaires induisent en erreur bien des linguistes [par ailleurs compétents] qui reprennent encore aujourd'hui des affirmations inexactes ou mal formulées sans vérification sur le terrain. Alors que d'ordinaire l'attitude des observateurs tend à ramener vers le modèle italien la plupart des traits corses, ici au contraire on exagère les différences. On trouve donc très fréquemment des toponymes comme -acciu, -acce, -accia, dont le *Petit dictionnaire* de Rodié indique [à la suite de Bottiglioni] qu'ils «se rapportent à des lieux d'habitation d'une famille ou d'un groupe». C'est probablement cette particularité qui fait que des noms de famille corses en -acci, fréquents en Corse, sont introuvables dans l'annuaire Italien. Il arrive fréquemment qu'il y ait une correspondance exacte entre ce type de noms de famille et des noms de lieux corses. Nous citerons par exemple CAPANACCIA; MARIACCIA; PANTALACCE; PANTANACCE; PIOVANACCI; ROMANACCE; et les toponymes Capanaccia [Olimeto 2A]; Mariaccia [A; Ucciani 2A]; Pantalacce [Penta-Di-Casinca 2B]; Pantanacce [Corcia 2B]; Piovanacci [Penta-Di-Casinca 2B]; Romanacce [Oletta 2B].

Il suffit de citer les plus fréquents parmi les noms de famille en -acci pour se rendre compte que le suffixe peut s'appliquer à divers types de radicaux [prénoms, surnoms, noms de famille, toponymes...] sans qu'il soit toujours facile d'identifier la motivation exacte. Introuvables en Italie, les noms de famille cités ci-après figurent parmi les 1000 plus fréquents en Corse: MAESTRACCI; PANTALACCI; MOZZICONACCI; FOLACCI; GUGLIELMACCI; RIOLACCI; MANIACCI; PALDACCI; DRAGACCI; FERACCI; VOGLIMACCI; PAJANACCI. ■

THÉÂTRE D'OBJETS

Tempête dans un verre d'eau

Quel livre emporteriez-vous sur une île déserte? Dans cette pièce de la compagnie Tac Tac, co-écrite et mise en scène par Marie Carrignon, c'est en répondant à cette question qu'un drôle de conférencier va faire partager sa passion pour l'une des dernières œuvres de Shakespeare, *La Tempête*, tout en imaginant ce que pourrait être la fin du monde. Au passage, il livre également des souvenirs de son enfance et ses interrogations existentielles. Le voilà donc, après l'apocalypse, sur le rivage d'une île déserte où sont venus s'échouer vieilles malles, canettes, boîtes de conserve éventrées, bouteilles en plastique, composants électriques et autres rebuts hétéroclites... Avec ces seuls accessoires, le comédien Clément Montagnier, également co-auteur du texte, entreprend d'embarquer le public dans *La Tempête*. La pièce interroge notre rapport au monde et à sa fin supposée mais aussi notre société de consommation avec sa pléthore d'objets jetables et jetés. Elle pose également la question de ce qu'il peut bien nous rester quand il ne reste rien. Peut-être la poésie du théâtre et des objets mis au rebut? Pour les artistes de la compagnie Tac Tac, le théâtre d'objets «est un théâtre qui joue sur des codes précis, sur la symbolique et la métaphore des objets. Le théâtre élisabéthain était tout aussi codifié, les objets y jouant un grand rôle symbolique: deux épées croisées, nous sommes sur un champ de bataille; un flambeau allumé, l'action est de nuit... Shakespeare utilisait avant l'heure la grammaire du théâtre d'objet». Pour tout public à partir de 8 ans.

Le 18 janvier 2025, 17 h. L'Aghja, Ajaccio.  04 95 20 41 15 & www.aghja.eu



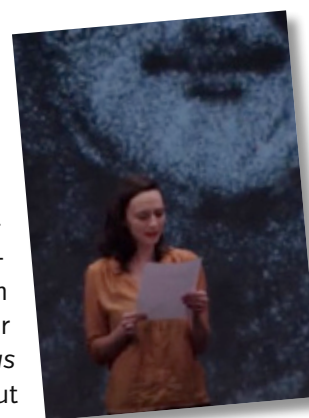
THÉÂTRE

Lettres non écrites

«Si vous avez un jour voulu écrire une lettre à quelqu'un sans jamais le faire, parce que vous n'avez pas osé, pas su, pas pu, ou pas réussi à aller jusqu'au bout, racontez-la-moi et je l'écris pour vous. Si elle vous convient et que vous acceptez, j'en ferai peut-être quelque chose au théâtre, étant entendu que toutes les lettres seront rendues anonymes.» C'est à partir de ce postulat que le comédien, dramaturge et metteur en scène David Geselson a lancé en 2016 ce projet théâtral où chaque représentation est unique puisqu'une partie du texte est créée peu auparavant: dans la matinée, David Geselson rencontre des spectateurs qui ont souhaité lui confier ce qu'ils n'ont jamais écrit. Des mots d'amour ou de haine, des paroles de gratitude ou de colère, des regrets ou des espoirs, les conseils «pour plus tard» d'une mère ou d'un père à l'enfant qui va naître, la révélation d'un traumatisme... on peut tout dire. Dans la journée, le dramaturge transcrit ces confidences qui seront transmises au public le soir même par des comédiens, et auxquelles se mêleront d'autres lettres, nées d'autres rencontres. Sur un plateau dépouillé, avec un écran en fond, une imprimante crache ces lettres. Pour donner vie à ces mots, une équipe, renouvelée chaque semaine, composée de comédiennes et comédiens, de musiciennes et musiciens et d'une dessinatrice sur sable dont les œuvres sont projetées en direct.

Le 23 janvier 2025, 20 h 30. Fabrique de Théâtre, Bastia. Rens : 04 95 39 01 65 & www.facebook.com/theatre.alibi/

Le 25 janvier 2025, 20 h 30. L'Aghja, Ajaccio.  04 95 20 41 25 & www.aghja.eu



L'heure des assassins

Après *Le Cercle de Whitechapel* et *Les Voyageurs du crime*, Julien Lefebvre récidive avec un troisième opus. Après un atelier désaffecté dans le quartier de Whitechapel et l'Orient Express, l'action se situe cette fois dans un théâtre londonien. Nous sommes le 31 décembre 1909. En ce soir de réveillon, on inaugure le Théâtre Somerset où se joue pour l'occasion la comédie musicale *Peter Pan*. Alors que le public prend place dans la salle, un petit groupe est convié au dernier étage du bâtiment, dans le foyer privé de Philip Somerset, maître des lieux. Cet homme d'affaires prospère qui, quoiqu'anglais, a fait fortune aux États-Unis, reçoit sa sœur Miss Belgrave, cantatrice à ses heures perdues; son «bras droit», l'Américain John Hartford; son assistante personnelle, la belle Miss Lime; le romancier Arthur Conan Doyle, père de Sherlock Holmes; le dramaturge George Bernard Shaw et Bram Stoker, administrateur du théâtre mais aussi auteur du roman *Dracula*. L'hôte se fait attendre mais, alors que la cloche retentit pour annoncer le début du spectacle, il est retrouvé mort sur le balcon. Des signes indiquent qu'il a pu être empoisonné. Impossible de donner l'alerte, le salon est fermé à clef. Et si cette réunion a priori improvisée avait été soigneusement calculée? Et si la porte n'avait pas été fermée de l'extérieur? Et si l'assassin était lui aussi enfermé? Et si Somerset était mort parce que c'était tout simplement son heure? Alors que les échos du spectacle joué plus bas résonnent et que la neige commence à couvrir la nuit londonienne, les hôtes s'épient, conjecturent, se livrent à des déductions et le public est invité à déchiffrer les indices qui pourraient trahir l'assassin.

Le 21 janvier, 20 h 30. Centre culturel Alb'Oru, Bastia.  04 95 47 47 00 & www.agenda.bastia.corsica

Le 23 janvier 2025, 20 h 30. Théâtre Empire, Ajaccio.  04 95 50 40 80 & www.espace-diamant.ajaccio.fr

Le 25 janvier 2025, 20 h 30. Théâtre de Propriano.  04 95 76 70 00 & www.theatredepropriano.com



CARNETS DE BORD

par Béatrice HOUCHARD

TEL EST

FRANÇOIS BAYROU



Photo UNuiga • Creative Commons

Il a longtemps été plus commentateur qu'acteur. Devenu Premier ministre, François Bayrou va devoir slalomer entre les risques de motions de censure. Portrait d'un homme politique ambitieux et original.

CE N'EST PAS UN PETIT NOUVEAU. Député pour la première fois en 1986, ministre de l'Éducation de 1993 à 1997, président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, maire de Pau depuis dix ans, il a occupé tous les postes ou presque de la République. Sauf un, celui qu'il vise depuis toujours : l'Élysée. Il voulait aller sur la rive droite de la Seine, le voici depuis le 13 décembre sur la rive gauche. Normal : centriste, il a toujours été davantage centre-gauche que centre-droit. À 73 ans [quatre mois de moins que Michel Barnier, son prédécesseur], il est pour la première fois aux commandes.

IL JOUE AU FAISEUR DE ROI. En 2017, il pensait se présenter pour sa quatrième candidature à l'élection présidentielle après ses tentatives de 2002 (6,8 % des voix), 2007 (18,6 %, son record) et 2012 (9,1 %). En janvier 2017, il répétait encore qu'Emmanuel Macron, banquier chez Rothschild, était le candidat « *des forces de l'argent* ». Un mois plus tard, conscient d'être sur le même créneau politique que lui, il renonçait à sa candidature et soutenait Macron. Ni une ni deux, Emmanuel Macron décollait dans les sondages pour finalement devancer François Fillon et affronter Marine Le Pen au second tour. En 2012, entre les deux tours de la présidentielle, François Bayrou avait fait pencher la balance en faveur de François Hollande contre Nicolas

Sarkozy, qui ne le lui a jamais pardonné. Auparavant, ces deux-là ne s'aimaient déjà pas beaucoup.

C'EST UN SOLITAIRE. Il aime faire cavalier seul. Notamment à cheval, chez lui à Bordères, où il vit avec sa femme Elisabeth et où ont grandi leurs six enfants. Son entourage l'a répété comme un leitmotiv : le Premier ministre avait rédigé « seul » son discours de politique générale. Comme il a écrit seul ses livres, dont des biographies de son « grand homme », Henri IV, Béarnais comme lui. Il a quand même bien dû décrocher son téléphone et demander quelques notes à ses ministres, même si ceux-ci s'étonnent de ne presque jamais le voir en dehors du Conseil des ministres. Les réunions qui n'en finissent pas, ce n'est pas son truc. Avec ses proches du MoDem, le parti qu'il préside, il a toujours préféré refaire la France et le monde, le soir dans le quartier des Invalides, autour d'un dîner qui peut se terminer tard avec un verre de limoncello. À son petit groupe de fidèles, il manque Marielle de Sarnez, décédée en janvier 2021 d'une leucémie foudroyante. Redoutable stratège et fine communicante, elle était son alter ego et savait le recadrer quand il faisait fausse route. Sa mort a laissé François Bayrou inconsolable.

IL A DOMINÉ SON BÉGALEMENT. Bègue à 7 ou 8 ans, il a fait d'immenses efforts pour dominer ce handicap. D'où son élocution lente et heurtée, comme à l'Assemblée pour son discours de politique générale. Au JDD, en 2011, Bayrou confiait : « *C'est un sentiment d'une telle injustice quand vous avez des flots de mots en éruption dans la tête et que vous ne pouvez les faire naître.* » ■

NOUVEAUX LOCATAIRES, NOUVELLE DÉCO

